



COMITE DE QUARTIER PLEIN SUD

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE #2

Lundi 7 juin 2021

De 18h30 à 20h30

Hôtel de Ville

ETAT DES PRESENCES

PRESENTS

M. Rémi KERRIEN, Mme Emmanuelle JACOMY, Mme Patricia SOYER, M. Christophe FAGEON, M. Sivens OBELE ODZAGA, M. José SCHOUMAKER, M. Pieter SCHOUWSTRA, M. Manuel DELAS, Mme Maureen POUTIGNAT VA NGOC, Mme Muriel DELEPIERRE, Mme Florence ROSSET, M. Pierre GOUARNE, Mme Violaine GOUARNE, Mme Anne ANDRIAM, M. Laurent MENAGE, M. Stéphane BELLOCQ, Mme Carole HIRIGOYEN, Mme Antonella MOSCHINI, Mme Aimée LIOREY, Mme Sophie VIGOUROUX et Mme Colette CHELTIEL, membres du Collège des habitants.

Mme. Marie-Sophie LESUEUR, élue déléguée du quartier et Président de séance.
M. Maxime VETILLARD, élu délégué adjoint au quartier.
Mme Colette MORIN, représentante de l'Association de quartier Haut-Mesnil Grand-Sud.
Mme Aurélie MEZIANE, représentante des Commerçants du quartier.
M. François TESSIER, représenté par M. ALVAREZ, représentant des entrepreneurs du quartier.
Mme Camille GENCO, Responsable du Pôle Démocratie Participative, Mme Virginie CANDUSSO, Assistante du Pôle Démocratie Participative, M. Williams TESTE, Chargé de projets proximité.
M. Emmanuel LEBASSARD, Manager du Commerce.
M. Grégory NIAY, Directeur des Services Techniques.

EXCUSES

M. Philippe POUSSIN, M. Erik ZOLOTOUKHINE, Mme Mathilde TABBAGH, Mme Véronique GARCIA POUSSIN, membres du Collège des habitants.

ABSENTS

RAPPEL ORDRE DU JOUR

- I. Signature de la Charte.
- II. Présentation du projet d'évolution de l'espace du marché de la Marne par M. Grégory NIAY, Directeur des Services Techniques et M. Emmanuel LEBASSARD, Manager du Commerce.
- III. Constitution du jury pour le grand Oral des Budgets Participatifs
- IV. Choix des quatre représentants du Comité de quartier pour participer au focus groupe sur l'activité physique et sportive à Montrouge.
- V. Choix des deux représentants du Comité de quartier pour l'élaboration d'une Charte de l'urbanisme et du paysage.
- VI. Constitution de commissions en fonction des sujets et réflexions souhaités.
- VII. Programmation des prochaines réunions.
- VIII. Remarques et questions diverses.

I. PREAMBULE

Madame Marie-Sophie LESUEUR demande si un participant à la réunion accepterait d'être secrétaire de séance afin de rédiger le compte rendu. Aucun membre n'accepte ce rôle. Le pôle Démocratie participative sera donc en charge du compte-rendu.

II. SIGNATURE DE LA CHARTE

Madame Marie-Sophie LESUEUR et Monsieur Maxime VETILLARD proposent aux membres du Comité de quartier de signer la Charte qui a été votée au Conseil Municipal du jeudi 3 juin 2021.

III. PRESENTATION DU PROJET D'EVOLUTION DE L'ESPACE DU MARCHÉ DE LA MARNE

- Madame Marie-Sophie LESUEUR annonce qu'un projet transitoire va être mis en place en attendant les grands travaux d'aménagement prévus dans 4 ans lors de la finition de la gare Châtillon-Montrouge.

Une enveloppe de 100 000 euros est prévue pour ce projet transitoire. Monsieur Grégory NIAY, Responsable des Bâtiments Municipaux et Monsieur Emmanuel LE BASSARD, Manager du Commerce, présentent une esquisse du projet qui a été réalisé en s'appuyant sur les retours de la consultation faite en 2019.

Dans cette esquisse, plusieurs idées ont été prises en compte, mais les retours du Comité de quartier sont attendus d'ici 3 semaines afin d'adapter le projet aux attentes des riverains. Une réunion publique sera organisée début juillet afin de présenter le projet. Le but est de démarrer les travaux très vite pour une éventuelle ouverture en septembre.

- Monsieur Grégory NIAY explique que l'idée serait de créer un square clôturé tout autour du marché avec un portillon qui permettrait aux personnes de la copropriété d'accéder à leur immeuble.

Le petit parc côté gauche serait ouvert sur l'ensemble du projet avec un espace jeux pour les enfants, un terrain de pétanque, un espace détente avec des hamacs et les bacs de végétalisation (déplacés dans cette partie).

A la place du parking actuel, l'idée serait d'implanter du mobilier (comme par exemple des tables de pique-nique scellées) permettant de lier cet espace détente à la halle du marché avec la possibilité, pour les commerçants, de proposer de la vente à emporter ou à consommer sur place, boire un verre, etc... Il pourrait également y avoir des tables de jeux (jeux d'échecs par exemple) ou encore des équipements comme des tonneaux avec assise haute pour créer un esprit guinguette.

L'éclairage serait retravaillé avec des systèmes de mats et de guirlandes lumineuses, ainsi que la possibilité ponctuellement de mettre une petite scène musicale pour des petits concerts en après-midi ou en soirée.

Toutes ces propositions d'utilisations possibles sont des exemples pour occuper tout le volume du square et de le mettre en lien avec la halle du marché qui serait ouverte les jours de marché, mais aussi d'autres jours pour organiser des animations.

Des bacs de récupération d'eau pourraient être installés pour récupérer l'eau du toit de la halle et servir à l'arrosage des plantations qui seraient autour.

La charpente métallique actuelle de la halle serait conservée et le toit changé complètement. Le volume serait rhabillé pour une esthétique plus agréable.

- Monsieur Emmanuel LE BASSARD reprend en signalant qu'une enquête a également été faite auprès des commerçants. Un fromager, un fleuriste et un traiteur italien vont venir augmenter le pôle commerçant du marché actuel.

Les demandes des commerçants du marché ont été prises en compte afin de leur proposer un lieu avec un toit qui ne fuit pas et un espace sécurisé.

Les commerçants du marché se réjouissent d'avoir une nouvelle halle ouverte sur un square proposant des lieux pour se restaurer.

Plusieurs restaurateurs ont contacté la Ville avec le projet de proposer un lieu de restauration le dimanche (stands à l'intérieur et l'extérieur du marché), des animations culturelles avec des artisans de la Ville (peintre, bijoux, artistes, etc...). L'idée serait que tous ces acteurs s'approprient le lieu et le redynamisent.

- Madame MEZIANE, Représentante des Commerçants précise que plusieurs commerçants envisagent d'occuper de façon éphémère cette halle les dimanches. Elle explique qu'ils ont travaillé sur un projet qu'ils appelleraient « Les Dimanches de la Marne » sur un esprit très guinguette, avec à la fois de la restauration, des artistes musicaux, de théâtre et d'artisanat qui pourraient animer les lieux. Elle explique qu'ils sont 5 restaurateurs à accompagner ce projet pour le voir aboutir en septembre. C'est un projet qui pourrait permettre, un dimanche par mois pour commencer, d'animer le square et le marché en proposant des animations et également proposer des ateliers culinaires et artistiques pour les enfants.

- Madame LESUEUR revient sur la sécurité concernant le projet. Elle ajoute que deux caméras vont être installées. Une directement sur le marché, et la seconde dans le square de la Marne. L'espace sera également fermé entre 21h et 8h du matin. En animant cet espace sans vie actuellement, les nuisances actuelles pourront être évitées.

Un membre du Comité revient sur ces nuisances en soulignant que les personnes qui en sont à l'origine se sont déjà déplacées devant le Collège du Haut-Mesnil : des agressions régulières des élèves sont en effet constatées au moment des entrées et sorties de l'établissement.

- Madame LESUEUR, répond qu'elle va demander qu'il y ait plus de vigilance sur ce point et va en référer au service concerné.
- Plusieurs questions sont posées par les membres du Comité de quartier sur le projet lié à la tranquillité, à la fermeture du parc, à la hauteur de la clôture, aux diverses activités proposées et à la végétalisation des lieux.
- Monsieur Grégory NIAY répond que pour le moment il s'agit de propositions faites au Comité, et que nous attendons pendant les trois semaines à venir, toutes les remarques et idées que le Comité de quartier pourrait proposer ou suggérer en incluant tout type de public afin de créer un projet transitoire à la hauteur des attentes des habitants du quartier.
- Voir Annexe jointe en complément de ce compte-rendu.

IV. CONSTITUTION DU JURY POUR LE GRAND ORAL DES BUDGETS PARTICIPATIFS

Le Grand Oral des BPM se déroulera dans une salle de la maison des associations dont les capacités d'accueil, en période de restrictions sanitaires, sont limitées.

> Seuls 8 habitants pourront faire partie des membres du jury + les 2 élus.

Les dates retenues pour le grand Oral des Budgets participatifs sont :

- Jeudi 16 septembre 2021 de 18h à 22h
- Samedi 25 septembre 2021 de 9h à 13h

Les personnes volontaires pour faire partie du jury doivent s'assurer d'être disponibles pour ces deux dates.

Si plus de 8 personnes sont volontaires, celles-ci sont invitées à noter leur nom et prénom sur un bout de papier afin de pouvoir procéder à un tirage au sort et de préciser, pour avis, leur préférence pour l'une ou l'autre des deux dates.

Les membres retenus sont :

- Pour le jeudi 16 septembre nous avons :
 - o Patricia SOYER (ok deux dates)
 - o José SCHOUMAKER (ok deux dates)
 - o Muriel DELEPIERRE (préférence jeudi)
 - o Antonella MOSCHINI (ok deux dates)
 - o Colette MORIN (préférence jeudi)
- Pour le samedi 25 septembre :
 - o Antonella MOSCHINI (ok deux dates)
 - o Patricia SOYER (ok deux dates)
 - o José SCHOUMAKER (ok deux dates)

V. CHOIX DES QUATRE REPRESENTANTS DU COMITE DE QUARTIER POUR PARTICIPER AU FOCUS GROUPE SUR L'ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE A MONTROUGE

La Ville de Montrouge souhaite mener une consultation auprès des Montrougiens pour connaître leurs besoins, envies et attentes en termes d'activités physiques et sportives, d'équipements, etc.

L'ensemble des Montrougiens sera interrogé à la rentrée via un formulaire en ligne ou papier. Différents focus groupes seront également organisés avec, notamment, un focus groupe composé de 4 représentants de chaque Comité de quartier.

Le choix des 4 représentants du Comité de quartier peut être fait soit en procédant à un tirage au sort, soit en procédant à un vote.

Les personnes volontaires pour participer à ce focus groupe sont invitées :

- **Dans le cadre d'un tirage au sort** : à noter leur nom et prénom sur un bout de papier afin de pouvoir procéder à un tirage.
- **Dans le cadre d'un vote** : à présenter ses motivations
- Les membres retenus sont:

- Laurent MENAGE
- Sophie VIGOUROUX
- Fernando ALVAREZ DEL RIO
- Rémi KERRIEN

VI. CHOIX DES DEUX REPRESENTANTS DU COMITE DE QUARTIER POUR L'ELABORATION D'UNE CHARTE DE L'URBANISME ET DU PAYSAGE

La Ville de Montrouge souhaite élaborer une Charte de l'urbanisme et du paysage, destinée à garantir la qualité architecturale et esthétique des programmes, et conserver une certaine cohérence sur l'ensemble de la Ville.

Cette charte est un document qui précise les attentes de la Ville en matière de construction immobilière et s'applique aux constructions neuves.

Pour être au plus proches des attentes des Montrougiens, la Ville souhaite associer les habitants à l'élaboration de cette charte. Pour cela, un groupe de travail composé de 2 représentants de chaque Comité de quartier sera réuni à la rentrée 2021 et échangera avec les services de la Ville et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) des Hauts-de-Seine.

Le choix des 2 représentants du Comité de quartier peut être fait soit en procédant à un tirage au sort, soit en procédant à un vote.

Les personnes volontaires pour participer à ce focus groupe sont invitées :

- **Dans le cadre d'un tirage au sort** : à noter leur nom et prénom sur un bout de papier afin de pouvoir procéder à un tirage.
- **Dans le cadre d'un vote** : à présenter ses motivations

Après tirage au sort, a été désigné :

- Patricia SOYER
- Pierre GOUARNE

VII. CONSTITUTION DE COMMISSIONS EN FONCTIONS DES SUJETS ET REFLEXIONS SOUHAITE

La possibilité est offerte aux membres des Comités de quartier de constituer des Commissions sur des thématiques plus spécifiques afin d'approfondir ces sujets et rendre compte de l'avancée de leurs travaux lors des réunions des Comités de quartier.

- Trois commissions ont été retenues pour le Comité de quartier Plein Sud :
- Commission Seniors et Solidarité
 - Colette CHELTIEL
 - Patricia SOYER
 - Stéphane BELLOCQ

- Commission Ecologie, Développement durable et Végétalisation
 - o Manuel DELAS
 - o Christophe FAGEON
 - o Maureen POUTIGNAT VO NGOC
 - o Carole HIRIGOYEN

- Commission Incivilité, Propreté
 - o Laurent MENAGE
 - o Muriel DELEPIERRE

Une commission sur le projet de l'aménagement du quartier de la gare a été proposée. Les élus délégués du quartier et le Pôle Démocratie vont se renseigner pour savoir si cette commission peut être créée compte tenu de l'agenda des travaux de la gare Châtillon-Montrouge.

VIII. PROGRAMMATION DES PROCHAINES REUNIONS

Madame LESUEUR et Monsieur VETILLARD rappellent que comme convenu lors de la première réunion, le Pôle Démocratie Participative va programmer la 3^{ème} réunion pour fin septembre début octobre 2021.

IX. REMARQUES ET QUESTIONS DIVERSES

Le pôle Démocratie participative informe le comité que toutes les questions posées et envoyées par mail dans le délai imparti (jusqu'à 2 semaines avant la réunion du jour) ont été traitées. Le pôle a collecté ces questions et les a adressées aux élus et/ou aux responsables des services concernés afin d'apporter les réponses les plus pertinentes. Parmi les questions et remarques posées par les membres du Comité Plein Sud nous avons :

1. Est-ce qu'on peut enlever les clôtures de chantier de métro dès que les travaux sur les zones sont terminés et réhabiliter les espaces ? Exemples : place du 6 Mai 1945, coin rue Boileau/avenue de la République.

Réponse : Les études et chiffrages sont en cours. La réhabilitation des espaces publics devrait avoir lieu cet été. Ce planning est toutefois dépendant de travaux de ravalement sur l'immeuble situé à l'angle Boileau x République, une coordination est en cours.

2. Comment éviter des nuisances pour l'environnement de la future implantation d'une cuisine chinoise dans la rue de Sévigné (nombreuses livraisons en scooter, salubrité) ?

Réponse : D'un point de vue de l'Urbanisme, cette implantation est réglementaire. Les craintes ont déjà été signalées au Maire adjoint délégué au commerce et au manager du commerce. Le service de la réglementation urbaine restera attentif à toutes futures nuisances et n'hésitera pas à verbaliser si nécessaire.

3. Avenue de la Marne : les bacs installés devant le marché ne semblent plus être entretenus par l'AMAP. Ils sont squattés par des personnes qui occasionnent des nuisances pour les riverains.

Dimanche dernier des tirs de mortiers d'artifice ont eu lieu vers 21 h 45, devant un immeuble qui a tremblé. Des riverains souhaitent un passage régulier de la Police.

Réponse : C'est déjà le cas. La PM y passe plusieurs fois par jour mais ne peut pas y rester à demeure. Néanmoins, une attention toute particulière sera accordée à cet endroit, notamment lors du projet de réaménagement.

4. Square Messier: des riverains souhaitent connaître qui est chargé de la fermeture du square et quels sont les horaires de fermeture. En effet, même en période de couvre-feu, il arrive que le square ne soit pas fermé et cela donne lieu à des rassemblements jusqu'à 1 heure du matin, parfois avec rodéo de motos.

Réponse : La Police Municipale n'a pas reçu de plainte depuis des mois. C'est celle-ci qui ouvre et ferme. Le square est fermé à 20H/20h15 tous les soirs. Si ce n'est pas le cas, les personnes qui s'en rendent compte peuvent appeler la PM au 01.46.12.72.59. Si le square est fermé mais que certaines personnes des gens à l'intérieur, il convient aussi d'appeler la Police municipale pour qu'elle les déloge.

5. Dans ce square, y compris en journée, il y a parfois des rassemblements de jeunes autour du trafic de drogue, soit, au fond du square, soit à droite de l'entrée du square. Certes, la Police Municipale passe, en voiture, dans la Rue Molière, mais il serait utile que de temps en temps, ils passent à pied dans le square.

Réponse : La PM y passe et le commissariat est informé de ce trafic qui s'est beaucoup calmé par rapport à l'an dernier. Les riverains doivent composer le 17 car la lutte contre le trafic de drogue est du ressort de la Police Nationale.

CONCLUSION

Mme Marie-Sophie LESUEUR et M. Maxime VETILLARD remercient les participants pour leur présence et la qualité des débats et mettent fin à la réunion à 20h35.

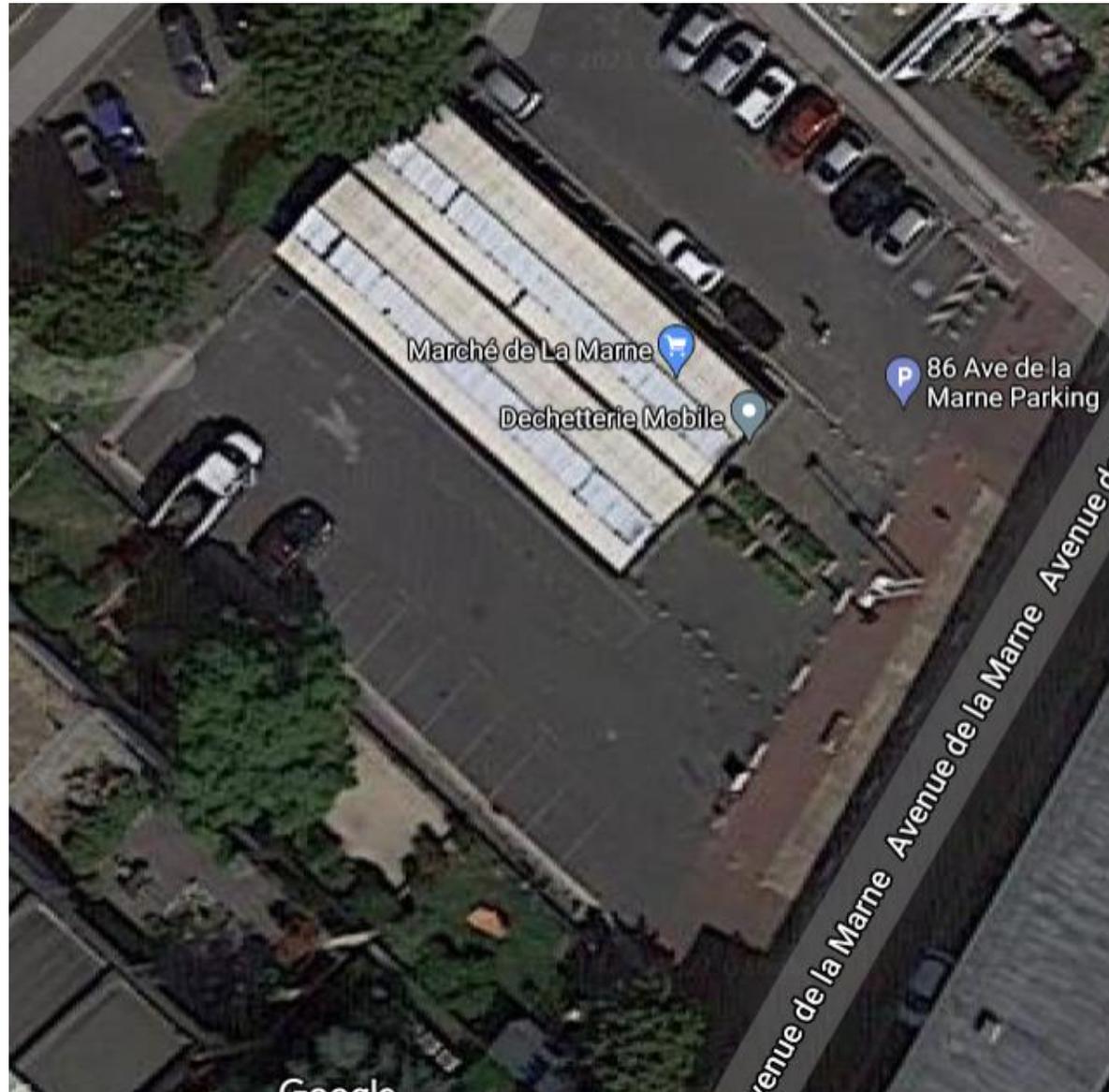


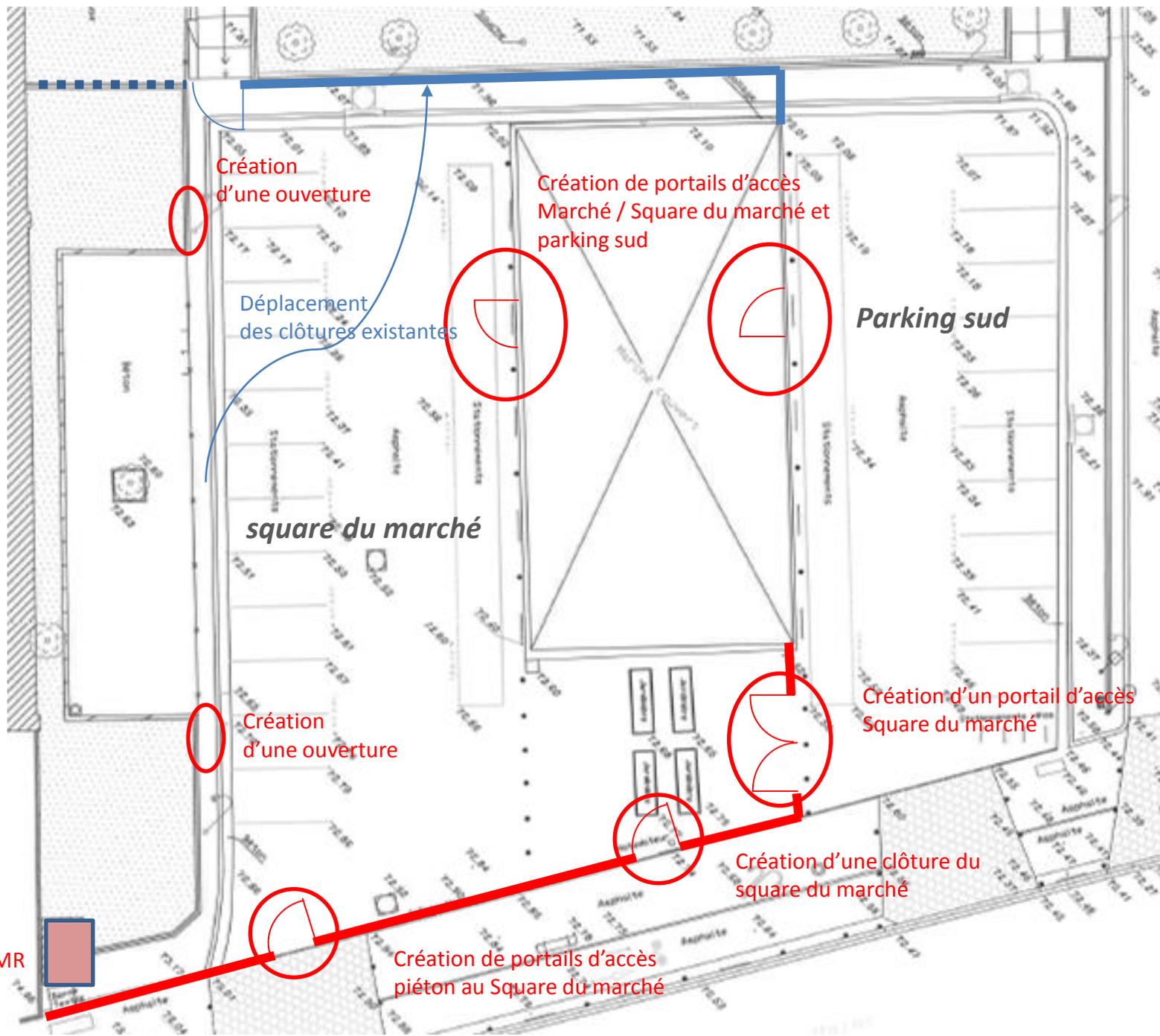
Requalification de la zone du « marché de la Marne »

Présentation de l'Esquisse du projet Comité de Quartier du 07.06.2021



VUE EN PLAN – EXISTANT



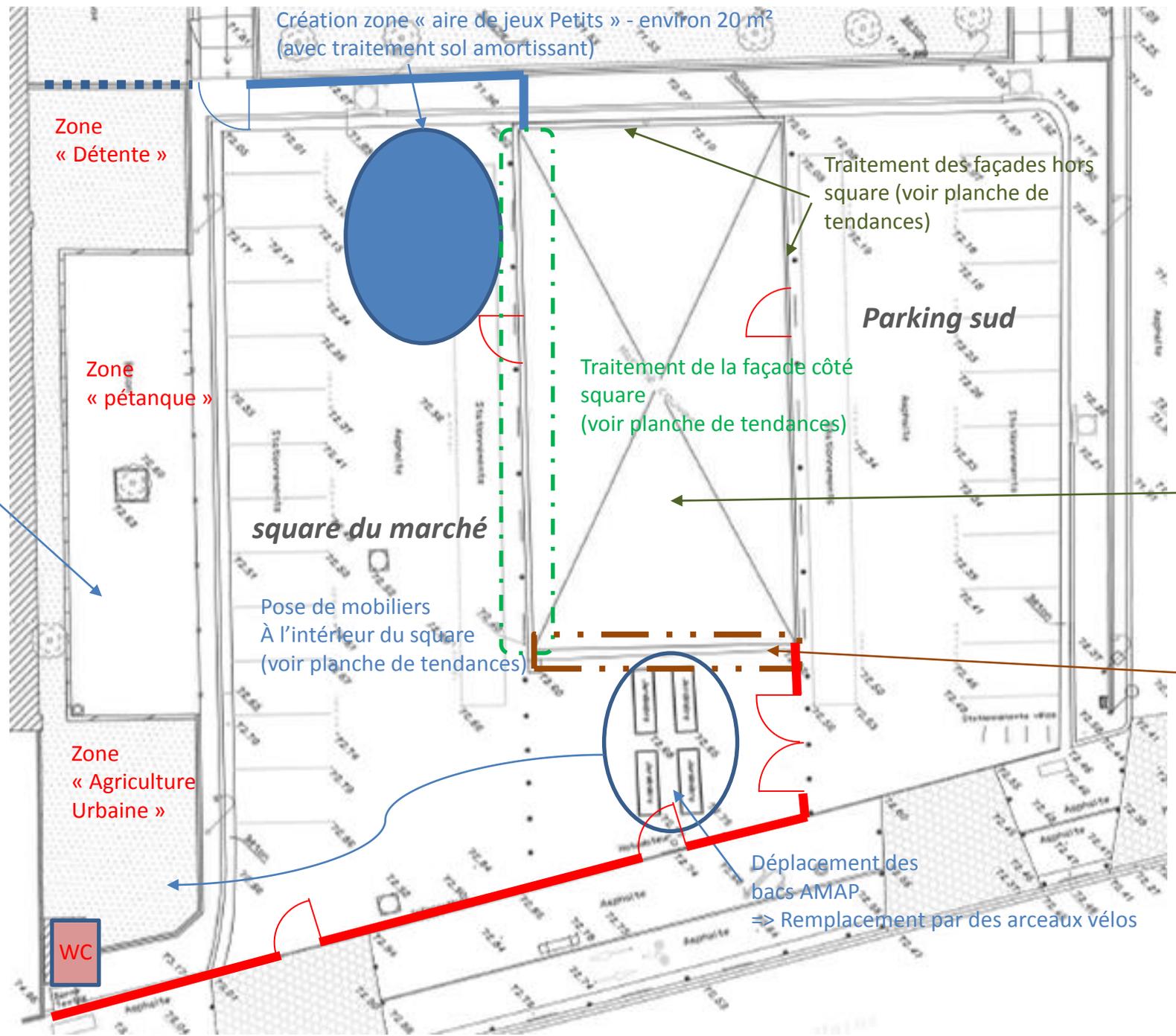


VUE EN PLAN – Propositions d'aménagements extérieures

..... Clôtures existantes
conservées

VUE EN PLAN – Propositions d'aménagement / Zones

Aménagement terrain pétanque



Création zone « aire de jeux Petits » - environ 20 m²
(avec traitement sol amortissant)

Zone « Détente »

Zone « pétanque »

Zone « Agriculture Urbaine »

WC

square du marché

Pose de mobiliers
À l'intérieur du square
(voir planche de tendances)

Traitement des façades hors square (voir planche de tendances)

Parking sud

Traitement de la façade côté square (voir planche de tendances)

Clôtures existantes conservées

Reprise de la couverture Du marché couvert (voir planche de tendance)

Traitement de la façade principale marché (portes / signalétique / ...)

Déplacement des bacs AMAP => Remplacement par des arceaux vélos

PLANCHE DE TENDANCE

Equipements du square : « esprit guinguette »

Equipement 1 : Table de pique-nique bois & jeux



www.cour-et-jardin.fr

Equipement 2 : tonneaux & assises hautes



Equipement 3 : éclairage



Equipement 5 : Jeux pour enfants



Equipement 4 : scène musicale



Bacs « Vertuo »



- La solution pour sites contraints: ancien, terrasses, patios...
- Pas de travaux
- Léger, réversible





Merci de votre attention ...